

---

M.E.S., Numéro 112, Janvier-Mars 2020

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 11 janvier 2022

---

**DE L'APPLICATION DE LA DISCIPLINE ET  
SES RETOMBÉES DANS LA BONNE MARCHÉ  
D'UNE ÉCOLE PRIVÉE AGRÉE.**

*Cas du Complexe Scolaire Amour Divin (tshumbe  
Sainte Marie)*

par

**Jean-Pierre Lokombe Lotola**

*Assistant, Faculté de Psychologie et Science de  
l'Éducation*

*Université Notre Dame de Tshumbe (Sankuru)*

**Résumé**

L'école est un milieu qui a pour sujet l'enfant à éduquer, une personne immature, versée dans le bain de l'erreur et qui doit être soumise à certaines contraintes pour son épanouissement. Aujourd'hui, avec la mentalité qu'affichent bon nombre d'enfants rend incertain le consensus sur la discipline. Aussi, la coercition et les contraintes sont-elles devenues monnaie courante en vue de faire appliquer des règlements collectifs. Quoi qu'il en soit, la discipline dans un établissement scolaire vise avant tout la moralisation de l'enfant en vue de sa conformité à une norme commune : telle est la fonction sociale de l'école en République Démocratique du Congo.

En effet, il est impossible de faire fonctionner une classe et moins encore une école entière sans un minimum de silence dans les rangs ou durant les leçons, c'est-à-dire sans minimum de discipline au sein du personnel. Aussi, une bonne organisation de la discipline s'avère-t-elle indispensable pour le suivi de la situation des élèves. De ce point de vue, à chaque institution correspond une conception particulière de la discipline. Dans une école qui est censée héberger une pléthore d'élèves qui sont capables de commettre une énormité de manquements (injure de l'autre, situations des batailles, arrivée tardive, absence, sorties intempestives, immoralité, etc.)

L'application judiciaire des conditions d'une bonne discipline au sein d'une école doit se fonder sur l'application du règlement d'ordre intérieur, car souvent les élèves sont traités en fonction du rang social de leurs parents alors que l'élève fournit un bon rendement

lorsque l'ordre, la discipline et l'harmonie se manifestent constamment au sein d'une institution scolaire.

**Abstract**

The aim school background is for subject to educate child unable person is focus in the mistake and who will fund some trouble before making progress. Today we can see the behaviours with some of child are changing on the field. Also, the coercion and difficulties become time of time for respecting the collective norm. However, the management in the school system focus on children moralisation that is norm of conformity in Democracy Republic of Congo system.

Actually, it is impossible for the school function and weak again for the avocation school without quite minimum in the level or in the lessons. It means without minimum polite in a personal. Also, a good displin organization are more important to take care of pupil. Ours point of you, to each correspond institution in particular conception of the field in school. In school where they are many pupil, they are able to make some of mistake in (salting one another, the beaten situation, to come laye in school, absent, go out timeof time, immorality and soon.

The condition thing applicate of justice it is good thing in the schoolfield the school must focus an applicate of the are dealing with the social life functionon their parents, that is why the pupilare doing their best in order of disciplin and harmony in working to gether is showup up in school system.

**Introduction**

Nous estimons, en ce qui nous concerne que jusqu'à ce jour, si le monde n'a pas encore basculé dans un chaos indescriptible que cherche à lui imposer la horde de hors-la-loi de toute sorte, les terroristes, les djihadistes, les coupeurs de routes, ... c'est que tous les Etats du monde sont assez bien organisés pour assurer à leurs populations respectives, le calme et la sécurité nécessaires dans la bonne marche de leurs institutions. Celles-ci, pour leur plein épanouissement, ont besoin de l'ordre, de la discipline mais surtout de la moralisation des acteurs à tous les niveaux pour assurer aux citoyens un comportement de vivre ensemble sans lequel aucun

progrès ne peut être envisagé. Ce sentiment de vivre ensemble est un travail de longue haleine qui se prépare depuis la tendre enfance, d'abord en famille ensuite à l'école et enfin dans la vie de chaque jour en société, dans les contacts de l'individu avec les autres membres de celle-ci. C'est alors que se singularise le rôle de l'école dans l'éducation de chaque enfant et de cet autre éducateur singulier qui n'est autre que l'enseignant dans le moulage du comportement de l'enfant afin de lui octroyer une nouvelle personnalité.

Le métier d'enseignant que d'aucuns qualifient d'apostolat est un métier qui revêt en son sein plusieurs rôles complémentaires. L'enseignant est tour à tour, un éducateur, un instructeur et au premier chef, le gestionnaire de sa classe et donc le noyau qui permet de créer un espace pédagogique favorable à l'apprentissage et au développement de l'enfant. Nous considérons le concept de la gestion de classe comme « la manière dont on traite les élèves et dont on structure, dirige et surveille les activités scolaires.<sup>245</sup> Pareille gestion d'une classe n'est possible que si l'ordre et la discipline règnent de manière incontestée.

On entend souvent, de nos jours que la discipline en classe devient de plus en plus difficile à gérer. Aussi beaucoup d'enseignants se trouvent-ils confrontés à des classes ou les élèves qui ont d'énormes problèmes d'indisciplines, notamment le bruit, le bavardage, le fait de se lever de son siège, l'irrespect envers l'enseignant, la provocation à l'endroit des camarades, des menaces, des arrivées tardives, l'école buissonnière, l'abus de matériels, l'inattention, le fait de quitter la classe vers une autre, des cris et des formes moyennes d'agression physique ou verbales.

S'agissant de la discipline, elle se conçoit différemment même si elle se réfère à la gestion de la classe. C'est dans cette logique que pour Charles, la discipline représente tout ce que fait l'enseignant pour aider les élèves à se construire de manière acceptable à l'école. Aussi doit-on différencier la sanction de la punition, car l'école est perçue de tout temps comme un lieu de tous les enjeux. Cette école étant un milieu qui vise l'excellence et où se cultive la vie communautaire, l'esprit de solidarité et de créativité, l'école doit orienter, guider et instruire les élèves en vue de ne parvenir à l'acte manqué. Étant donné que la discipline est le respect de convention et qui pour objet, l'obéissance, l'assiduité, l'activité, etc. de ce point de vue, aucune entreprise grande ou petite soit-elle, ne peut vivre ni prospérer sans une bonne condition de discipline.

Dans l'examen d'un thème comme celui-ci qui s'axe essentiellement sur l'état de la discipline dans une école et dans le cas qui nous concerne, le complexe scolaire Amour Divin, à tshumbe, nous avons conçu un plan en quatre points. Nous déterminons les conditions requises pour asseoir une bonne discipline à l'école (I). Ensuite, nous présentons la méthodologie suivie dans la réalisation de cette recherche (II). Nous discutons les résultats de l'étude (III). Nous proposons quelques suggestions (IV). Il va de soi que partie d'une introduction, la présente investigation culmine par une brève conclusion.

## **I. Des conditions requises pour une bonne discipline dans une institution scolaire**

Avant de passer à l'analyse des conditions essentielles pour asseoir une bonne discipline dans un établissement scolaire, objet de ce point de notre étude, nous pensons qu'il est assez indiqué de commencer par la définition du concept discipline.

### **1.1. De la discipline**

#### **1.1.1. Définition**

On entend sous les couverts du terme discipline, un ensemble des procédés pratiques destinés à assurer le bon ordre des exercices de toute nature dont se compose la vie scolaire.<sup>246</sup> Ainsi qu'on le sait, c'est de l'administration que doivent ordinairement émaner les règlements généraux qui se rapportent à la discipline scolaire, et c'est aux chefs d'établissements qu'appartient, de concert avec les inspecteurs du primaire, la réglementation de détail.

Ces organisations particulières peuvent, et c'est certain, varier beaucoup, non seulement d'une école à l'autre, mais d'une classe à l'autre d'une même école. Bien plus, les exigences de la discipline ne sauraient être exactement les mêmes dans une école qui ne comprend qu'une classe et dans une école qui en compte plusieurs. Certains points, d'une grande importance dans les classes très nombreuses, en présentent moins quand le nombre des enfants confiés à un maître est moins considérable.

#### **1.1.2. Rôle de la discipline dans la bonne marche d'une école**

La discipline est la base même de l'organisation de l'école, dans la bonne tenue des élèves ; le silence et l'ordre pendant les différents exercices. Car, sans le recours d'une discipline, les efforts du maître sont vains. En effet, tout désordre est une perte de temps ; toute leçon faite au milieu du bruit est une leçon perdue. Ce sont là autant de vérités évidentes, et on ne peut mieux

245

246

voire, en toute assurance, que tant vaut la discipline, tant vaut l'école. Aussi, la discipline ne vaut que ce que valent les moyens employés pour l'obtenir. On ne saurait trop répéter que l'instruction des enfants n'est pas le but unique que doit se proposer une école et plus encore un instituteur : ils ont l'une comme l'autre, une mission plus haute, qui est de former des hommes, de les élever. Delà, ils ne doivent pas se contenter d'un semblant d'ordre. Et si, la discipline qu'ils obtiennent n'est que le résultat de la crainte si elle engendre, chez les enfants, l'effroi du maître, la haine du règlement, de la loi, si beaux que paraissent les résultats obtenus, il n'est point possible d'hésiter : cette discipline est mauvaise. Et si, au contraire, elle résulte d'une estime et d'une affection réciproques du maître et des élèves ; si, loin d'être à charger à ces derniers, elle est devenue pour eux comme une heureuse habitude ; si elle s'impose comme une règle de conduite indispensable ; si en un mot, elle produit l'amour de l'ordre, on peut tenir pour certain, que cette discipline est bonne.

## **1.2. Conditions requises pour asseoir la bonne discipline dans établissement scolaire**

Afin de mieux nous rendre compte de l'intérêt et de l'importance que revêt la discipline dans un établissement scolaire, n'importe lequel (urbain ou rural), faisons ainsi une entrée improvisée dans une école bien disciplinée et observons comment les choses s'y passent et voyons ce qu'un bon maître peut obtenir. Ensuite, nous déterminons les moyens à partir desquels il a pu atteindre des résultats de cette envergure.

Pour cela, dans une école où la discipline règne en maître, en constatera qu'à l'heure réglementaire, la porte s'ouvre chaque matin, et on verra apparaître de toutes les directions les enfants qui se rendent à l'école. Ils y viennent posément, sans courir, sans crier, sans insulter quiconque, les passants y compris : ils ne viennent ni trop tôt, ce qui serait un désordre, car alors il leur faudrait jouer dans la rue (avenue, artère,) en attendant l'heure ; ni trop tard, ce qui dérangerait les classes.

Ainsi, les élèves qui ont manqué la veille sont accompagnés d'une personne de leur famille ou porteurs d'une lettre qui explique les motifs de leur absence. Un appel régulièrement fait au début de chaque classe, les avis adressés aux familles des absents, l'habitude prise de ne jamais manquer l'école sans permission, la porte rigoureusement fermée à l'heure réglementaire, enfin l'assurance, que « toute inexactitude est rigoureusement relevée », assurent l'assiduité des élèves.

### **1.2.1. Du complexe Scolaire Amour divin et de sa timide percée à Tshumbe**

Le complexe scolaire Amour divin est une école privée agréée qui est implantée au centre de Tshumbe Owamba Koto, chef-lieu du diocèse de tshumbe, dans le territoire de Lubefu (Sankuru). Ce complexe scolaire Amour divin est de création récente, car depuis toujours, le centre de tshumbe a de tout temps été le bastion de l'Eglise catholique qui y a construit dès l'aube du siècle passé de grands établissements scolaires notamment le Lycée Mater Salvatoris, aujourd'hui dénommé Lycée Dihandjo Awui, le Collège Saint Albert le Grand connu aujourd'hui du nom de Collège Bwamba Koto en faveur de la politique du recours à l'authenticité prônée par le Président Mobutu au cours de la décennie 1970.

Depuis, le centre de Tshumbe compte en plus de ces deux établissements emblématiques qui ont produit des hommes et des femmes de renom dont s'enorgueillit la RDC, plusieurs autres écoles secondaires (Institut Mutangala, Lycée Voko, ...) et certainement le complexe scolaire Amour divin au cœur de cette étude.

### **1.2.2. Du complexe scolaire Amour divin et de l'organisation de la discipline**

Dans ses attributs de complexe scolaire de création récente à tshumbe, le complexe scolaire amour divin doit braver la concurrence des écoles catholiques qui ont fait et qui continuent de faire la pluie et le beau temps mais aussi le prestige de tshumbe, chef-lieu du diocèse de même nom qui a tout prouvé pour l'épanouissement de la population rurale de ce milieu sur beaucoup d'aspects.

On comprend alors que les organisateurs du complexe scolaire Amour divin, pour avoir pignon sur rue à Tshumbe, doivent se sublimer dans l'organisation de l'établissement scolaire à leur charge, car c'est à travers celle-ci qu'ils doivent gagner l'estime des parents qui, dans leur quasi majorité, sont des chrétiens catholiques et qui éprouvent certainement un certain degré d'aversion à faire scolariser leurs enfants dans les institutions scolaires de création récentes comme l'est, à Tshumbe, l'Institut Amour divin. Pour cela, cette institution doit briller par une organisation impeccable, régulier et correcte en son dedans pour mériter l'estime de ces parents hésitants et totalement accros à l'enseignement institué par les cotations depuis le siècle dernier. Voilà pourquoi, l'école Amour divin doit travailler pour maintenir l'ordre qui en est la base mais



aussi à travers une discipline sous la surveillance des autorités éprouvées et excellentes, l'application judiciaire de fonctions nécessaires, la clarté des conventions, l'équité qui lie le chef à son personnel sont autant des conditions à la base des principes d'une organisation rationnelle de services qui doivent être de mise dans cet établissement. Cette organisation au niveau de l'école conduit à l'idée d'après laquelle l'élève doit parvenir à s'adapter aux règlements d'ordre intérieur de son école.

Dans le cadre de partenariat parent- école, ces écoles dont Amour divin fonctionnent grâce à la contribution des parents de ces élèves. Ce qui facilite la rémunération des enseignants œuvrant dans ces institutions. Cela a pour conséquence la protection outrée des élèves quelle que soit les fautes qu'ils commettent.

Cela fait que le complexe scolaire Amour divin soit taxé de tous les maux, car ici, c'est la gestion financière qui reste la primauté. Le niveau des élèves a baissé de façon drastique et les élèves brillent par leur comportement incivile. La corruption, le vol sont presque le lot quotidien parmi les élèves de cet établissement.

Au regard de ces considérations, nous sommes en droit de nous interroger s'il la discipline est encore d'actualité à Amour divin une école privée en considération instructions officielles en vigueur ? comment se gèrent les différents faits de discipline dans cette école ?

## II. METHODOLOGIE

### 2.1. Population

La population de cette étude ne concerne que les élèves hébergés dans les écoles privées au niveau secondaire en milieu de Tshumbe. Dans le cadre de cette étude nous avons utilisé l'échantillon stratifié pondéré à partir duquel nous avons étalonné les élèves en fonction de leur école d'hébergement.

#### 2.1.1. Caractéristique de l'échantillon

##### 1. Variable sexe

Tableau N°1 : Répartition de l'échantillon selon la variable sexe.

| Effectif | F  | %    |
|----------|----|------|
| Sexe     |    |      |
| M        | 50 | 55,6 |
| F        | 40 | 44,4 |
| Total    | 90 | 100  |

*Source* : enquête sur terrain. Cette source est la même sur tous les tableaux jalonnant cette recherche

Les données de ce tableau renseignent que sur 90 élèves sélectionnés de différentes écoles privées, 50 enquêtés, soit 55,6% sont du sexe masculin et 40, soit 44,4% sont de sexe féminin.

### 2. Variable niveau d'étude

**Tableau II.** Répartition de l'échantillon selon la variable niveau d'étude.

| Niveau d'étude  | F  | %    |
|-----------------|----|------|
| Niveau moyen    | 30 | 38,9 |
| Niveau terminal | 60 | 61,1 |
| Total           | 90 | 100  |

Le tableau ci-dessus démontre que deux niveaux d'étude ont intéressé le chercheur niveau à partir desquels nous avons procédé à la répartition de l'échantillon selon qu'il appartient au niveau moyen, c'est-à-dire 30 élèves soit 38,9% et le niveau terminal, 60 élèves soit 61,1%.

### 2.2. Instrument

Pour atteindre nos objectifs, nous avons opté pour la méthode d'enquête de terrain. Outre cette méthode, dans la collection des différentes informations se rapportant au sujet d'étude. Pour cela, nous avons recouru à la technique du questionnaire.

S'agissant de traitement des données, l'analyse du contenu nous a permis de dépouiller les réponses. Les fréquences et les pourcentages issus de données ont été analysés et interprétés.

Les variables retenues sont notamment : Sexe et niveau d'étude. Ainsi pour tester les corrélations entre ces variables, nous avons fait recours à la formule suivante :

$$\% = \text{fr}/N \times 100$$

fr : fréquence observé

N : effectif total de sujet enquêté

% : pourcentage

## III. RESULTATS ET INTERPRETATION

Ce troisième point est celui qui nous permet d'atteindre l'objectif assigné au départ de cette étude. Il sera question de présenter le résultat de notre enquête de terrain à l'aide des tableaux, puis les interprétations.

Question 1. *Avez-vous un règlement d'ordre d'entretien ?*

**Tableau III.** Justification des élèves sur l'existence à un règlement d'ordre intérieur selon la variable sexe.

| Effectif Réactions | SEXE |      |    |      | Total |      |
|--------------------|------|------|----|------|-------|------|
|                    | M    |      | F  |      | Fr    | %    |
|                    | Fr   | %    | Fr | %    |       |      |
| Oui                | 38   | 42,3 | 30 | 33,3 | 68    | 75,6 |
| Non                | 12   | 13,3 | 10 | 11,1 | 22    | 24,4 |
| Total              | 50   | 55,6 | 40 | 44,4 | 90    | 100  |

La lecture de ce tableau nous renvoie à ce qui suit : 75,6%, soit 68 élèves, tous, les sexes confondus ont répondu par Oui s'agissant de l'existence d'un règlement d'ordre intérieur dans leur école ; contre, 24,4% soit, 22 élèves de tous les sexes confondus qui ont que dans leur école, le règlement n'existe pas.

**Tableau IV.** Justification des élèves sur l'existence de ROI selon la variable niveau d'étude.

| Effectif Réactions | Niveau d'étude |      |           |      | Total |      |
|--------------------|----------------|------|-----------|------|-------|------|
|                    | Moyen          |      | Terminale |      | Fr    | %    |
|                    | Fr             | %    | Fr        | %    |       |      |
| Oui                | 25             | 27,8 | 50        | 55,5 | 75    | 83,3 |
| Non                | 5              | 5,6  | 10        | 11,1 | 15    | 16,7 |
| Total              | 30             | 33,4 | 60        | 66,6 | 90    | 100  |

La lecture de ce tableau par rapport à cette question nous renvoie à ce qui suit : 30 élèves soit 33,3% du niveau moyen et 45 élèves, soit 50% du niveau terminal attestent de l'existence du règlement d'ordre intérieur dans leur école contre 5 élèves soit 5,6% du niveau moyen et 10, soit 11,1% du niveau terminal ont dit non. Globalement sur 100% d'enquêtés, soit 90 élèves de tous les niveaux confondus, 83,3%, soit 75 élèves ont accepté l'existence d'un règlement d'ordre intérieur contre 16,7%, soit 15 élèves qui nient de l'existence du règlement.

Question 2. *Ce règlement est-il de stricte application en cas d'indiscipline d'un élève à l'école ?*

**Tableau V.** Justification des élèves dans la mise en application du règlement d'ordre selon la variable niveau d'étude

| Effectif Réactions | SEXE |      |    |     | Total |      |
|--------------------|------|------|----|-----|-------|------|
|                    | M    |      | F  |     | Fr    | %    |
|                    | Fr   | %    | Fr | %   |       |      |
| Oui                | 17   | 18,9 | 8  | 8,9 | 25    | 27,8 |

|       |    |      |    |      |    |      |
|-------|----|------|----|------|----|------|
| Non   | 33 | 36,7 | 32 | 35,6 | 65 | 72,2 |
| Total | 50 | 55,6 | 40 | 44,4 | 90 | 100  |

A cette question, la justification des élèves sur la mise en application du règlement d'ordre intérieur, 17 élèves soit 18,9% de sexe masculin et 8 élèves, soit 8,9% des élèves de sexe féminin affirment de son application contre, 33 élèves, soit 36,7% de sexe masculin et 32 élèves, soit 35,6% de sexe féminin ont nié de l'application de cet outil en cas d'une indiscipline de l'élève.

**Tableau VI.** Justification des élèves sur la mise en application du règlement d'ordre intérieur selon la variable niveau d'étude.

| Effectif Réactions | Niveau d'étude |      | Total |      |    |      |
|--------------------|----------------|------|-------|------|----|------|
|                    | M              |      | F     |      | Fr | %    |
|                    | Fr             | %    | Fr    | %    |    |      |
| Oui                | 5              | 5,6  | 8     | 8,9  | 13 | 14,4 |
| Non                | 25             | 27,7 | 52    | 57,8 | 77 | 85,6 |
| Total              | 30             | 33,3 | 60    | 66,7 | 90 | 100  |

D'après les données de ce tableau portant sur la justification des élèves dans la mise en application du règlement d'ordre intérieur, il en ressort que 5 élèves, soit 5,6% du niveau moyen et 8 élèves soit 8,9% du niveau terminal reconnaissent que cet outil est d'application dans leur école contre, 25 élèves, soit 27,7% du niveau moyen et 52 élèves, soit 57,8% du niveau terminal ont répondu par non.

Question 3. *Si non, comment votre école arrive-t-elle à gérer des manquements de l'ordre : arrivée tardive des élèves, bataille, absence et injure aux enseignants ?*

| Effectif Réactions    | Fréquence | %    |
|-----------------------|-----------|------|
| Cent morceaux de bois | 10        | 11,1 |
| Un stère de bois      | 00        | 00   |
| Impuni                | 55        | 61,1 |
| Conseil               | 25        | 27,8 |
| Total                 | 90        | 100  |

Les données de ce tableau s'expliquent de cette manière : sur 100% des enquêtés, soit 90 sujets ont réagi à notre question selon cette proportion : 10 sujets, soit 11,1% ont choisi 100 morceaux de bois en guise de punition ; 55 sujets, soit 61% ont dit qu'ils sont impunis à cas d'un fait d'indiscipline, 25 sujets, soit 27,8% disent

qu'on leur prodigue des conseils pour ne pas tomber dans la récidive.

#### IV. Discussion

Nous inspirant de la recherche menée par Kalambay Kalehe sur la discipline telle que vécue dans les écoles privées de Tshumbe, nous avons constaté qu'il est parvenu à constat selon lequel les écoles privées sont plus encline à la question financière plutôt qu'à la pédagogie se qu'affaiblit la discipline dans ces écoles. Ainsi, en cas de bavardage en classe, de l'irrégularité aux apprentissages des enseignants, de larcinage ... la sanction inflige n'est pas proportionnelle à la faute commise. Dans ce même registre, Lopongo Okitalokala trouve que les élèves ne peuvent s'autogérer, car aucun élève n'a le pouvoir de s'imposer sur l'autre même de classe inférieur et que la gestion reste d'une école par les élèves du degré supérieur n'est qu'un leurre et une fuite de responsabilité par la direction scolaire.

Cela nous conduit à soutenir que pour une école privée, la discipline est souvent laxiste en ceci que les élèves sont considérés comme une source de production. Cela a pour conséquence la fréquence élevée des retards des élèves, des batailles, des absences injustifiées, des injures à l'endroit de enseignants, des sorties intempestives qui sont souvent des cas fréquents qui ne sont pas punis et souvent, ces punitions sont fantaisistes. Ici, ce sont des élèves qui détiennent la dernière décision jusqu'à décider du départ d'un enseignant.

#### V. Suggestions

Au regard de ce qui précède et en vue de maintenir l'ordre et pour mieux appliquer la discipline, nous suggérons :

1. Concernant la sortie de la concession scolaire des élèves, nous préconisons :
  - l'élaboration d'un document comportant les rubriques suivantes : nom et postnom de l'élève, sexe, classe motif de sortie, signature, nom et postnom, numéro de celui qui l'accompagne, signature, heure de sortie, observation ;
  - la tenue régulière d'un registre d'appel de chaque classe en procédant à l'appel nominal dès la première période et ensuite à la dernière période pour éviter la fugue des élèves ;
  - la tenue d'un cahier de communication pour tout enfants à l'école
2. Concernant le maintien de l'ordre et de l'harmonie à l'école et pour traiter équitablement tous les élèves, il est donc important d'élaborer un

règlement d'ordre intérieur de l'école, une sorte de code qui règlemente les clauses relatives à la bataille, aux sorties intempestives, au vol, au bavardage, au retard des élèves, à la corruption. N'est-ce pas pour assurer la bonne marche d'une école, l'amélioration des conditions de discipline est indispensable ?

#### Conclusion

Le caractère rigoureux de la discipline dans une école, est consécutif à la façon dont celle-ci se conforme aux prescrits de soin règlement d'ordre intérieur chaque fois qu'il n'a infraction au règlement, notamment : la perturbation des activités de la classe, parler à tue-tête, déambuler dans la classe par un élève véreux.

Pour cela, les promoteurs des écoles doivent privilégier la formation des élèves mis à leur disposition au lieu de viser de façon effrénée le goût du lucre ; ils ne doivent pas, dans leur recherche du profit, inscrire des élèves dans leurs classes anarchiquement, pour éviter des classes pléthoriques.

#### Bibliographie.

- BUISSON, *la pratique de la discipline sur l'essai et la perturbation de l'enfant*, Bayard, paris. 1991
- CHARLES, *Prévenir les souffrances à l'école*, ESF, paris, 1959.
- DYOLE, *Pour une anthropologie de savoir scolaire*, ESF, paris, 1992.
- FREINET CELESTIN, *L'école et les règlements scolaire* L'Harmattan, 1964.
- KANT, *Traité de la pédagogie*, traduction hachette, 1981.
- MICHAELOWA, *Effet de la gestion de discipline des classes sur la performance des élèves*, édition la place, 2010.
- Recueil de directives et instruction officielles, 3e édition, ELISCO, Kinshasa, Kitambo, 1998.
- Robert, *Dictionnaire du bon usage et difficultés, orthographique et grammaire*, paris, 1995.
- SCAILLET, *Notes pédagogiques*, RDC, 2005.
- WIMHOPRERS, *Education with production and training international*, Paris 1996.

#### Webographie

- [www.wikipédia.net](http://www.wikipédia.net)
- [www.Cafépédagogie.Net](http://www.Cafépédagogie.Net)
- [www.Codedel'éducationholloze-sirey](http://www.Codedel'éducationholloze-sirey),